



**Communiqué**  
**Réunion ministérielle du G20 sur le développement**  
**23 septembre 2011, Washington D.C., USA**

1. Nous, ministres des Finances et ministres en charge du développement et de la coopération internationale du G20, nous sommes réunis aujourd'hui pour la première fois afin de traiter des défis du développement inscrits à l'ordre du jour économique international. Les pays en développement jouant le rôle de pôles de croissance-clés de l'économie mondiale, le soutien au développement est un investissement en faveur de la prospérité de tous les pays.
2. À Séoul, les Chefs d'Etat et de gouvernement ont adopté le Consensus et le Plan d'action pluriannuel sur le développement. Le Consensus de Séoul sur le développement affirme notre engagement à œuvrer en partenariat avec d'autres pays en développement, en particulier les pays à faible revenu (PFR), de manière à les aider à affronter les obstacles à une croissance plus solide et durable, plus forte et plus équitable. Le Plan d'action pluriannuel du G20 incarne cet engagement et met en lumière plusieurs domaines d'action permettant d'optimiser le potentiel de croissance et la résilience économique des pays en développement, en particulier les infrastructures, l'investissement privé, la mobilisation des ressources nationales, le commerce, la sécurité alimentaire, la protection sociale, les envois de fonds des migrants, l'inclusion financière et les ressources humaines. Il complète les efforts menés dans le cadre du système des Nations unies et par les donateurs bilatéraux et multilatéraux pour aider les pays en développement à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement, en particulier les Pays les Moins Avancés conformément au Programme d'action d'Istanbul.
3. Les dirigeants du G20 ont décidé à Séoul, dans le sillage du choc économique le plus grave de l'histoire récente, de faire du développement un point-clé de l'ordre du jour pour la reprise mondiale. Nous réaffirmons que le dossier du développement restera au cœur des priorités du G20 et que celui-ci continuera à œuvrer pour promouvoir une croissance forte, équilibrée et durable, pour réduire les écarts en termes de niveaux de prospérité, pour favoriser une croissance partagée et inclusive, pour intensifier la lutte contre la pauvreté, pour promouvoir l'égalité des sexes et pour contribuer à la création d'emplois. Nous saluons les progrès accomplis par le groupe de travail sur le développement dans le cadre du Consensus de Séoul sur le développement pour une croissance partagée et de son Plan d'action pluriannuel et attendons avec intérêt son rapport à nos dirigeants pour le Sommet de Cannes.
4. Aujourd'hui, nous avons examiné les recommandations proposées sur les deux domaines d'action prioritaires pour optimiser le potentiel de croissance et la résilience économique des pays en développement, la sécurité alimentaire et les infrastructures, recommandations sur lesquelles nos dirigeants feront progresser les travaux lors du Sommet de Cannes.

5. La crise humanitaire de la Corne de l'Afrique exige une réponse internationale. La communauté internationale s'est mobilisée pour soutenir les populations de la région mais beaucoup reste à faire. Cette crise souligne la nécessité pressante de renforcer, la réponse à apporter à l'insécurité alimentaire. Pour être en mesure de nourrir plus de 9 milliards de personnes en 2050, la production agricole devra doubler dans les pays en développement. Il est temps de réinvestir dans le secteur agricole. Dans le prolongement du Plan d'action des ministres de l'Agriculture du G20 sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture, nous avons pour objectif d'améliorer la sécurité alimentaire dans le monde au travers d'un ensemble d'actions concrètes fondées sur les travaux des organisations internationales coordonnés par la FAO et l'OCDE. Parmi ces actions figurent notamment le renforcement et la diffusion de la recherche et de l'innovation en mobilisant les systèmes de recherche agricole du G20, ainsi que la promotion des efforts visant à développer les investissements et les activités responsables concernant la production agricole et la sécurité alimentaire en coopération avec les Banques Multilatérales de Développement (BMD) et le secteur privé, y-compris au travers du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. D'autres initiatives visent à renforcer la protection des plus vulnérables contre la volatilité excessive des prix grâce à des stratégies et des instruments de gestion des risques, en s'appuyant sur les travaux des BMD. D'autres encore visent à améliorer la nutrition et l'accès à l'aide alimentaire humanitaire dans le cadre d'initiatives prises à l'échelon national ou régional telles que le développement du projet pilote dirigé par la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) pour la mise en place d'une réserve régionale alimentaire ciblée sur l'aide humanitaire d'urgence et l'initiative ANASE+3 de réserve d'urgence de riz, qui complètent les réserves alimentaires nationales existantes. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance des travaux réalisés sous l'autorité des ministres des Finances portant sur la régulation des marchés financiers de matières premières.
6. Le manque d'infrastructures limite considérablement le potentiel de croissance de nombreux pays en développement. Nous nous accordons sur la nécessité de relever ce défi sans tarder, en particulier dans les PFR, et avec un accent particulier, bien que non exclusif, pour l'Afrique subsaharienne. Nous saluons les efforts des BMD visant à développer un plan d'action commun sur les infrastructures pour s'attaquer aux blocages et aux contraintes, et nous les invitons à présenter leurs recommandations avant le sommet de Cannes, en particulier sur la qualité des données à la disposition des investisseurs, sur les incitations au soutien de projets régionaux, sur l'assistance renforcée aux partenariats public-privé, sur la transparence dans le secteur de la construction, sur l'efficacité de la préparation des projets et sur l'harmonisation des règles et pratiques de passation de marché des BMD. Nous accueillons également favorablement la proposition du Consortium pour les Infrastructures en Afrique (ICA) d'élargir le cercle de ses membres.
7. Nous saluons la contribution du Panel de haut niveau pour l'investissement dans les infrastructures (HLP) et lui demandons d'achever ses travaux novateurs dans le cadre des trois volets de son mandat que sont la promotion d'environnements favorables, la diversification des sources de financement et l'identification de projets d'infrastructures durables qui seront présentés à nos dirigeants à Cannes. Nous prenons note de l'ensemble de critères proposés par le HLP, en étroite coopération avec les BMD, pour identifier des projets exemplaires d'investissements en infrastructures, en veillant à la prise en compte de la soutenabilité environnementale, de la sécurité alimentaire, du commerce et de l'intégration régionale.

8. La crise économique mondiale a frappé de manière disproportionnée les populations les plus vulnérables. Dans un contexte de risques mondialisés, le besoin de développer des mécanismes offrant une meilleure protection et assurant un chemin de croissance plus inclusif se fait plus pressant. À cet égard, nous saluons les propositions visant à mettre en œuvre et à étendre des socles nationaux de protection sociale définis par les pays eux-mêmes en fonction de leur situation propre, à réduire le coût des envois de fonds des migrants, à promouvoir l'investissement privé, la création d'emplois et le développement des ressources humaines, à renforcer la mobilisation des ressources nationales et à permettre la mise en place d'un environnement commercial régional et international favorable à la croissance. Nous soutenons par ailleurs la mise en œuvre du Plan d'action du Partenariat mondial pour l'accès aux services financiers de base.
9. Suite à la présentation des conclusions préliminaires du rapport préparé par Bill Gates sur le financement du développement, nous reconnaissons l'importance de l'implication de tous les acteurs, tant publics que privés, et de la mobilisation adéquate de sources de financement internes, externes et innovantes. Nous attendons avec intérêt la présentation du rapport final de Bill Gates à nos dirigeants lors du sommet de Cannes. Nous attendons également avec intérêt le rapport conjoint sur la mobilisation de sources de financement pour lutter contre le changement climatique, coordonné par le Groupe de la Banque mondiale en partenariat étroit avec le FMI, les banques régionales de développement et l'OCDE et visant à analyser les options qui permettraient d'élargir de façon pragmatique et efficiente les flux de financement de la lutte contre le changement climatique vers les pays en développement, en s'appuyant entre autres sur le rapport du Groupe consultatif de haut niveau sur le financement de la lutte contre le changement climatique, en conformité avec les objectifs, les dispositions et les principes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
10. Nous appelons de nos vœux une reconstitution réussie du Fonds asiatique de développement et du Fonds international de développement agricole.
11. Nous sommes intimement convaincus que nous ouvrons la voie à de nouvelles formes de coopération au travers du Groupe de travail sur le développement, en partageant la diversité de nos expériences et connaissances, ainsi qu'en créant des synergies avec d'autres enceintes de coopération pour le développement, notamment le 4<sup>ème</sup> Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide qui doit se tenir à Busan en novembre. Nous renforcerons encore davantage nos efforts collectifs sur le volet développement du G20, pour le sommet de Cannes et au-delà.